
Communiqué de presse

Grand-Lancy, le 23 juin 2025

Lignes 12 et 18 : dispositif spécial prévu, dès le 28 juin, pour des travaux d'entretien entre Plainpalais et Carouge

Les Transports publics genevois (tpg) profitent de travaux planifiés à Carouge, qui nécessitent une interruption de la circulation des trams, pour entretenir et renouveler les rails de tram. Les lignes de tram 12 et 18 seront totalement interrompues entre le rond-point de Plainpalais et le Rondeau de Carouge durant la période des vacances scolaires (du 28 juin au 18 août 2025). Un service de bus de remplacement est organisé depuis l'arrêt « Genève, Plainpalais ». En complément, la ligne 17 est prolongée jusqu'à l'arrêt « Carouge, Rondeau ».

Du 28 juin (4h du matin) au 18 août 2025 (3h59 du matin), les trams des lignes 12 et 18 seront interrompus entre l'arrêt « Genève, Plainpalais » et les terminus « Lancy-Bachet, gare » (ligne 12) et « Grand-Lancy, Palettes » (ligne 18).

Des interventions liées à l'entretien des rails du tram sont prévues dans le secteur de la rue de Carouge à proximité du pont de Carouge, ainsi que dans le secteur de la place du Temple, la rue du Collège et la rue Ancienne en Ville de Carouge. Ils coïncident avec la réalisation de travaux menés par SIG et la Ville de Carouge.

Les tpg mettent en place les solutions alternatives suivantes :

- Les trams de la ligne 12 pour/de Moillesulaz effectueront leur terminus à l'arrêt « Genève, Plainpalais » qui sera déplacé sur la rue du Conseil-Général.
- La ligne 18 effectuera son terminus à l'arrêt « Genève, Bel-Air » en venant de Cornavin et Coutance puis repartira directement en direction de « Meyrin, CERN » via le pont de la Coulouvrenière, en desservant au retour les arrêts « Genève, Stand » et « Genève, Goulart ».
- Un service de navettes-bus 12 prendra le relais des trams entre les arrêts « Genève, Plainpalais » et « Lancy-Bachet, gare ». La fréquence sur le parcours entre « Genève, Plainpalais » et « Genève, Blanche » sera renforcé en journée. Les navettes-bus 12 partiront de Plainpalais (devant le Café du Rond-Point) et passeront notamment par la rue Dancet, le quai Capo-d'Istria, le boulevard des Promenades et la route de Saint-Julien afin de contourner les zones de travaux.
- La ligne 17 verra son parcours prolongé jusqu'à un terminus provisoire à « Carouge, Rondeau » via « Grand-Lancy, Palettes » afin de reprendre la desserte des arrêts « Lancy-Pontet » et « Planles-Ouates, Trèfle-Blanc » habituellement assurés par la ligne 18.

Il est à noter que le Léman Express représente une alternative intéressante pour tout déplacement depuis le secteur de Carouge et du Bachet-de-Pesay pour rejoindre la gare Cornavin en remplacement de la ligne 18 ou pour atteindre le quartier des Eaux-Vives et Chêne-Bourg en remplacement de la ligne 12.

Les adaptations annoncées du réseau tpg visent à limiter au maximum les désagréments et à garantir des alternatives efficaces. Un plan qui schématise les mesures prévues du 28 juin au 18 août est disponible ci-après. A noter que les lignes de tram 14 et 15 ne subissent pas de modification de parcours.

Pour toute information complémentaire pour les médias uniquement :

François Mutter, porte-parole des Transports publics genevois (tpg)
+41 22 308 31 60 / +41 79 694 49 44 - mutter.francois@tpg.ch

Les Transports publics genevois tpg sont l'opérateur de transport public de référence de la région genevoise. Ils ont pour mission de contribuer à la gestion de la mobilité sur leur territoire en proposant une offre de qualité dans le respect des principes du développement durable. Les tpg visent dans toutes leurs actions l'excellence au service de la collectivité publique. Ils agissent dans le cadre d'un contrat de prestations renégocié tous les cinq ans avec l'État de Genève.

-  **12** Plainpalais ↔ Moillesulaz
-  **12** Lancy-Bachet, gare ↔ Plainpalais
-  **17** Carouge, Rondeau ↔ Annemasse, Parc Montessuit (via Cirque → Annemasse)
-  **18** Bel-Air/Stand ↔ CERN

